



Conditions de travail des conducteurs suite et fin...!?

A la lecture d'une « INFO DIRECTION » diffusée en décembre 2013 (le 4 pages bleu sur les conditions de travail des conducteurs) le libellé contenu dans le dernier paragraphe a interpellé vivement la CGT et notamment la phrase stipulant « *si l'accord n'est pas signé il faudra à nouveau ouvrir une période de négociations et l'étape de la rentrée de septembre ne pourra être garantie* ». (voir explication et analyse dans le BUS N°168 de la CGT)

S'agissait-il d'une coquille ou d'une planche savonnée...???

En tout état de cause et immédiatement, la CGT conviait toutes les organisations syndicales à une rencontre le mardi 14 janvier pour interpellé, dans l'unité, la Direction et éclaircir cette situation « sournoise ».

Malheureusement les syndicats Sud et FO ont affirmé leur volonté pour ne pas créer une unité syndicale sur les conditions de travail prétextant autant d'accusations que de propos mensongers sur l'actualité de ces derniers mois.

Malgré la volonté de la CGT et de la Cfdt à rappeler l'historique depuis février 2013 (annonce de Sud, 10 mois avant, de bloquer l'inauguration du tram le 20/12) à la dernière réunion en décembre dernier entre la Direction et les syndicats CGT et Cfdt (réunion prévus dans le cadre du préavis déposé par la CGT et la Cfdt sur les conditions de travail des conducteurs) **RIEN n'y fit, pas d'unité possible !!!**

Fort de ce constat de désaccord, la CGT et la Cfdt ont interpellé le jour même la Direction, laquelle a immédiatement **RECONNU UNE ERREUR D'ECRITURE DANS SON INFO DIRECTION !???**

La Direction a adressé ensuite un courrier en date du 16 janvier à tous les syndicats et une copie sur le blog intranet de Tisséo, affirmant que « *Aucune nouvelle rencontre n'est envisagée sur ce projet* » d'accord des conditions de travail des conducteurs.

Pour ces raisons la CGT poursuit la consultation des conducteurs débutée semaine dernière pour informer les conducteurs qui le souhaitent et recueillir leur avis.

La démocratie est une question essentielle pour la CGT afin de PERMETTRE aux conducteurs, les premiers concernés, de pouvoir S'EXPRIMER librement pour être acteur de leur avenir. Alors n'hésitez pas votre avis nous intéresse.



La CGT continuera à porter et à défendre son cahier revendicatif (voir Bus 168) pour gagner sur les revendications et ce quelle que soit l'issue de la consultation sur oui ou non signer l'accord 2014 sur les conditions de travail des conducteurs...



La CGT conseille au Directeur d'exploitation bus/tram et au Directeur des Ressources Humaines d'utiliser leur DIF (Droit Individuel à la Formation) pour effectuer un stage de communication et d'expression écrite...pour éviter ainsi d'écrire de telles inepties sur une info Direction !

Mais pour ces directeurs instruits et cultivés une « erreur d'écriture » de la sorte semblerait improbable... et dans ce cas ce n'est pas le DIF qu'utiliserait la CGT mais la rupture conventionnelle...!!!!

Fort heureusement la CGT veille et milite pour l'intérêt des salariés...

Moi je remplis la feuille de consultation pour donner mon avis et pas d'hésitation je voterai la CGT aux élections du Conseil de Discipline le 6 février prochain....

Qu'on se le dise !!!



Je souhaite :

me syndiquer

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom:.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal.....Ville.....

Date d'entrée.....Qualification.....

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 4 impasse Mesplé 31081 Toulouse Cedex

E-mail cgt.tisseo@laposte.net - tel 05 62 11 29 78 - fax 05 62 11 29 96



A voir comment s'investissent les militants CGT je vote la CGT au élections du 6 février prochain

Le site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr